



Prix Ma Ville à Vélo

DEFINITION

Le vélo est devenu un acteur incontournable de la mobilité urbaine. La ville se vit à vélo et le vélo a retrouvé sa place au cœur de la ville. Vélo classique ou vélo à assistance électrique, à chacun son style. On découvre la ville sous un autre jour avec une sensation de plaisir et de liberté.

Ce prix récompense la collectivité ou la commune qui a développé des actions qui favorisent l'utilisation du vélo sur son territoire.

CRITERES POUR L'ATTRIBUTION DE CE PRIX

- Les actions mises en place pour favoriser l'utilisation du vélo dans la ville (aides à l'achat sur vélo classique ou Vélo à assistance électrique...)
- Les aménagements : quels sont les infrastructures et les espaces dédiés à l'utilisation du vélo (nombre de pistes, voies, parkings...)
- Les actions auprès des jeunes : favoriser les déplacements à l'école à vélo (actions mises en place et actions de communication auprès des jeunes).
- Promouvoir le vélo : actions ou manifestations organisées (salon, journée essais...)
- La sécurité : quelles sont les actions mises en place pour la sécurité de l'utilisateur à vélo ? (actions de communication, fourniture de matériel...)

DOTATION

La commune sélectionnée recevra une dotation de vélos Gitane de la collection 2015 d'une valeur de 2 000 € TTC (selon Prix publics TTC en vigueur).

REMISE DU PRIX

La remise du prix sera faite sur le Salon des Maires et des Collectivités Locales, qui se déroulera à Paris du 25 au 27 Novembre 2014

JURY COMPOSÉ D'EXPERTS DE LA THÉMATIQUE

Sponsorisé par :

GITANE